

■ **Association Forestière Vaudoise et du Bas-Valais**, à Echandens, CH-550-0171917-6, société coopérative (FOSC du 22.07.2004, p. 16). Statuts modifiés le 30 novembre 2006. Nouvelle raison sociale: **La Forestière, coopérative des propriétaires et exploitants forestiers**. Nouveau but: favoriser l'intérêt économique de ses membres dans le commerce de bois et sous-produits du bois; représenter, défendre et promouvoir les intérêts des propriétaires de forêts. Flückiger Georges, Berlie Olivier, Nicollier Claudine et Zimmermann Daniel ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. Gavillet Aloïs est nommé président; Clivaz Jean-Christophe est nommé vice-président; tous deux continuent à signer collectivement à deux, mais désormais sans restrictions. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: Reichard Michel, de et à Lausanne, et Ruch Daniel, de Lützelflüh, à Corcelles-le-Jorat.

Journal no 1847 du 14.02.2007
(03786148 / CH-550.0.171.917-6)